

#05

Mars 2020



2020
élections
municipales

Un projet construit avec vous pour Saint-Jean-d'Arvey

Respect - Bienveillance - Ecocitoyenneté



Notre photographie d'équipe a été prise à l'arboretum devant le Thuya géant, situé à côté du verger conservatoire de Saint-Jean-d'Arvey. Le symbole de cette photo se veut celui d'une équipe robuste, à l'écoute de l'environnement, fortement ancrée dans un territoire protégé.

Suivez-nous!

SUR
YouTube

► tapez : Saint Jean d'Arvey Avenir 2020

projetsaintjean2020@gmail.com ◀

La boîte mail est toujours
à votre disposition pour réagir,
nous contacter, recueillir vos
propositions, idées et suggestions !
✉

www.saintjeandarvey-avenir.fr

Notre volonté est de construire ensemble un avenir pour notre village.

Ainsi, nous vous soumettons un programme réaliste et raisonnable.

Il sera mis en place par une équipe unie et représentative de la diversité générationnelle et sociale des habitants de notre village.

Notre volonté est de protéger et de valoriser notre cadre de vie tout en permettant à chacun de s'y épanouir.

Un projet, ce n'est pas seulement un programme, ce sont aussi des principes et également une méthode. Les principes qui nous guident sont ceux de l'intérêt général. Notre méthode sera d'informer, d'écouter et de réfléchir ensemble avant de décider.

Garants d'une bonne gestion financière de la commune, nous mènerons à bien ce projet dans la transparence.

Soyez convaincus qu'avec votre soutien nous nous engagerons complètement dans l'avenir de Saint-Jean-d'Arvey.

Pour la liste SAINT JEAN D'ARVEY AVENIR,

Christian BERTHOMIER.

Notre méthode : La fabrique du projet

Septembre 2019, quelques Sangerain(e)s, se réunissaient avec une envie, une idée...
Et si on écrivait ensemble notre avenir : un projet pour Saint-Jean-d'Arvey ?
Une équipe s'est rapidement mise au travail pour proposer une méthode originale,
sollicitant la participation de tous !!!

Ainsi, nous avons proposé aux Sangerain(e)s :

- de venir échanger lors de « cafés-contacts » ,
- de recueillir leurs idées, suggestions et propositions,
- de construire un projet partagé!

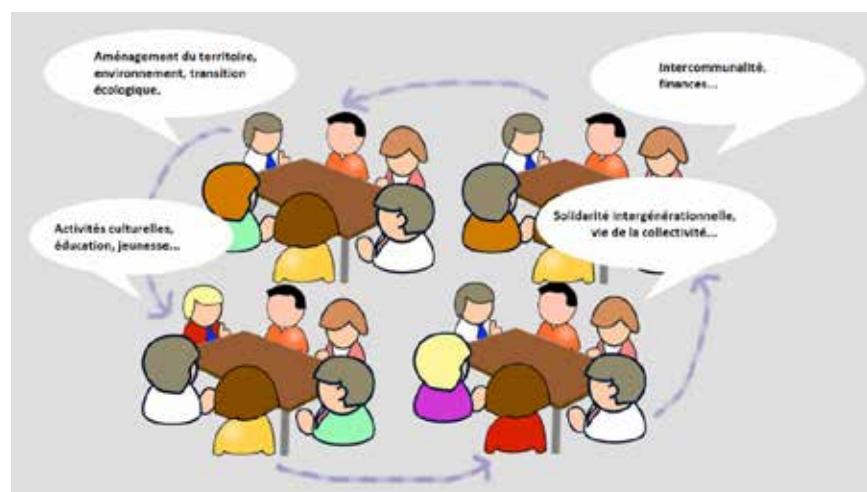
Au cours de 4 «cafés-échanges»

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| - Le samedi 23 Novembre 2019 | - Le samedi 7 Décembre 2019 |
| - Le samedi 11 Janvier 2020 | - Le samedi 25 Janvier 2020 |

Par ailleurs, l'équipe a organisé des rencontres avec :

- Les membres du Conseil Municipal des Jeunes
- Les artisans, commerçants et indépendants du village
- Les représentants des associations sangeraines
- Les personnels salariés de la commune.

Plus de 140 personnes ont participé au projet.



Le samedi 8 février une trentaine de Saingerain(e)s ont travaillé en petits groupes en vue de transformer les 300 contributions (idées, suggestions) recueillies en plan d'action.
À intervalles réguliers, les participants changeaient de table, de thèmes à traiter...
Un animateur restait et présentait les actions proposées aux nouveaux arrivés, ces derniers devant les compléter.
Au terme de la séance, les principales actions /idées ont été résumées en assemblée plénière et les possibilités de mise au projet soumises à discussion de tous.

Le projet de **SAINT JEAN D'ARVEY AVENIR** est ainsi né.

Une ambition phare : **Poursuivre pendant le mandat, la participation des Sangerain(e)s aux projets du village.**

Notre équipe de campagne :



BERTHOMIER
Christian
58 ans
Directeur de service public

Marié, 2 enfants, sangerain depuis 21 ans, (hameau de Chaffardon), membre d'associations sur la commune.

- Une équipe plurielle et représentative pour porter les idées de tous,
- Une équipe qui s'est construite au fur et à mesure de la démarche d'élaboration collégiale du projet,
- Une équipe soucieuse de l'intérêt général, consciente de la responsabilité républicaine, représentative en âges, en compétences et en expériences,
- Une équipe volontaire, accessible, disponible et dynamique.



PARENT
Evelyne
60 ans
Cadre RH
retraitée



BUENOZ
Martine
66 ans
Enseignante
retraitée, élue de 2014 à 2020



MOLLARD
Nathalie
55 ans
Cadre commerciale et technique élue de 2008 à 2020



GUILLON
Pascale
51 ans
Commissaire aux comptes



FEASSON
Marie-Gabrielle
62 ans
A.M.A. fonction hospitalière élue de 2014 à 2020



MEROT
Thierry
55 ans
Formateur



WEILAND
Benjamin
30 ans
Technico-commercial



CARRAZ
Gaston
62 ans
Chargé d'affaire ERDF/GRDF retraité élue de 2014 à 2020



VINIT
Florian
21 ans
Electricien



DECROIX
Lionel
50 ans
Inspecteur des Finances Publiques



SANZO
Vanessa
38 ans
Auxiliaire de puériculture



MORAIN
Dominique
69 ans
Chirurgien-dentiste retraitée



PARENT
Elodie
32 ans
Employée de commerce



ALLERA
Catherine
59 ans
Sophrologue



PASTORELLI
Brigitte
58 ans
Professeure des écoles



FAVRE
Nicolas
42 ans
Cadre associatif élu de 2014 à 2020



BON-BETEMPS PETIT
Julien
34 ans
Menuisier



PETIT
Guillaume
28 ans
Magasinier cariste



COUSTEIX
Daniel
67 ans
cadre de l'industrie retraité



DUPONT
Maurice
74 ans
Professeur de lycée retraité

Un programme concret ...

- Dynamiser le cœur du village, écoles, commerces, lieu de rencontre , stationnement ...
- Gérer et maîtriser la croissance de population annoncée pour 2040 par le SCOT.
- Assurer un continual échange entre la population et ses représentants en plaçant la démocratie participative au centre du travail municipal.
- Sécuriser une traversée piétonne, mettre en place un plan de circulation communal.
- Développer des échanges solidaires avec les communes voisines.

• AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Le projet du mandat est fondé principalement sur la rénovation de l'école élémentaire, la création du hameau solaire Penhélios, l'amélioration de la sécurité routière dans la commune et l'aménagement de la salle des fêtes :

- Présenter à l'ensemble de la population un projet pour l'école, réaliste financièrement adapté à l'enseignement d'aujourd'hui.
- Repenser le cœur de village et mettre en place un plan de circulation communal.
- Engager la rénovation de la salle des fêtes (isolation thermique, système de chauffage).
- Poursuivre le travail avec le département pour sécuriser les routes départementales.

• SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE :

Notre ambition : Rapprocher les générations, aider à mieux vivre ensemble.

- Soutenir la création de lieux développant du lien social intergénérationnel.
- Créer un conseil des seniors avec des habitant(e)s volontaires.
- Inciter fortement à l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la commune.



• TRANSITION ECOLOGIQUE ET PATRIMOINE :

Question essentielle de notre époque, l'environnement est notre bien commun.

- Tendre vers plus de bio et/ou de produits issus de l'agriculture paysanne de proximité pour la cantine et les repas proposés à l'initiative de la municipalité.
- Soutenir et améliorer les modes de déplacements propres.
- Adapter les moyens de transports collectifs aux besoins.
- Repenser et adapter le réseau de chaleur de la commune pour répondre aux besoins nouveaux.
- Développer les initiatives anti-gaspillage (bourse aux échanges, trocs, dons...) et les éco-pratiques.



• VIE DE LA COLLECTIVITE :

Pour bien vivre dans un village, les actions de la commune doivent répondre à l'intérêt général.

- Mettre en place un lieu d'accompagnement au numérique, pour rendre accessibles les services numériques au plus grand nombre et en faire un outil d'inclusion sociale.
- Mettre à disposition sur la commune des espaces de bureaux partagés.
- Améliorer la signalétique des commerces, des services, du parking covoiturage, des manifestations et animations locales.
- Organiser une réception annuelle d'accueil des nouveaux arrivants, en associant le Conseil Municipal des Jeunes, et le Conseil des Seniors.

...à travers 8 grands thèmes



• EDUCATION JEUNESSE :

Pour notre équipe il est important de placer la jeunesse, promesse d'avenir, au cœur de notre projet.

- Adapter les services communaux par la mise en place des rythmes scolaire sur 4 jours, en adéquation avec les souhaits des parents et des enseignantes.
- Soutenir les projets des enseignantes (classes de découverte, sorties pédagogiques, culturelles...) en lien avec les parents d'élèves.
- Encourager les actions du Conseil Municipal des Jeunes.
- Repenser notre relation au SICSA (Syndicat Intercommunal Canton Saint-Alban-Leysse), pour une offre de service local adaptée.

• INTERCOMMUNALITE :

Notre engagement dans l'intercommunalité sera un acte fort. Nous participerons activement à l'évolution de ses compétences dans l'intérêt de tous.

- Travailler en lien étroit avec les communes du plateau de la Leysse durant le mandat.
- Investir Grand Chambéry et l'ensemble des structures intercommunales pour peser sur les décisions.
- Etudier la mutualisation de personnel avec les villages voisins.
- Proposer aux communes voisines d'assurer en relais, chaque année, un grand événement (feu d'artifice, fête des lumières...).
- Mettre en place un jumelage avec une commune de même taille, afin d'échanger (pour les jeunes et les moins jeunes) et se nourrir de bonnes pratiques.



• ACTIVITES CULTURELLES :

La culture est un formidable levier de découverte, d'échange et de «vivre ensemble». L'élan actuel doit se poursuivre pour que notre commune reste active et attractive dans ce domaine.

- Maintenir le lien entre les élus référents et les associations qui le souhaitent pour l'organisation de manifestations festives et/ou culturelles.
- Améliorer la diffusion des informations associatives: inscriptions, programmes, manifestations etc...
- Proposer des salles et des temps d'activités aux Sangerain(e)s désirant faire découvrir et partager leurs passions.
- Permettre aux artistes locaux d'exposer leurs œuvres en leur proposant des lieux pour des expositions temporaires.

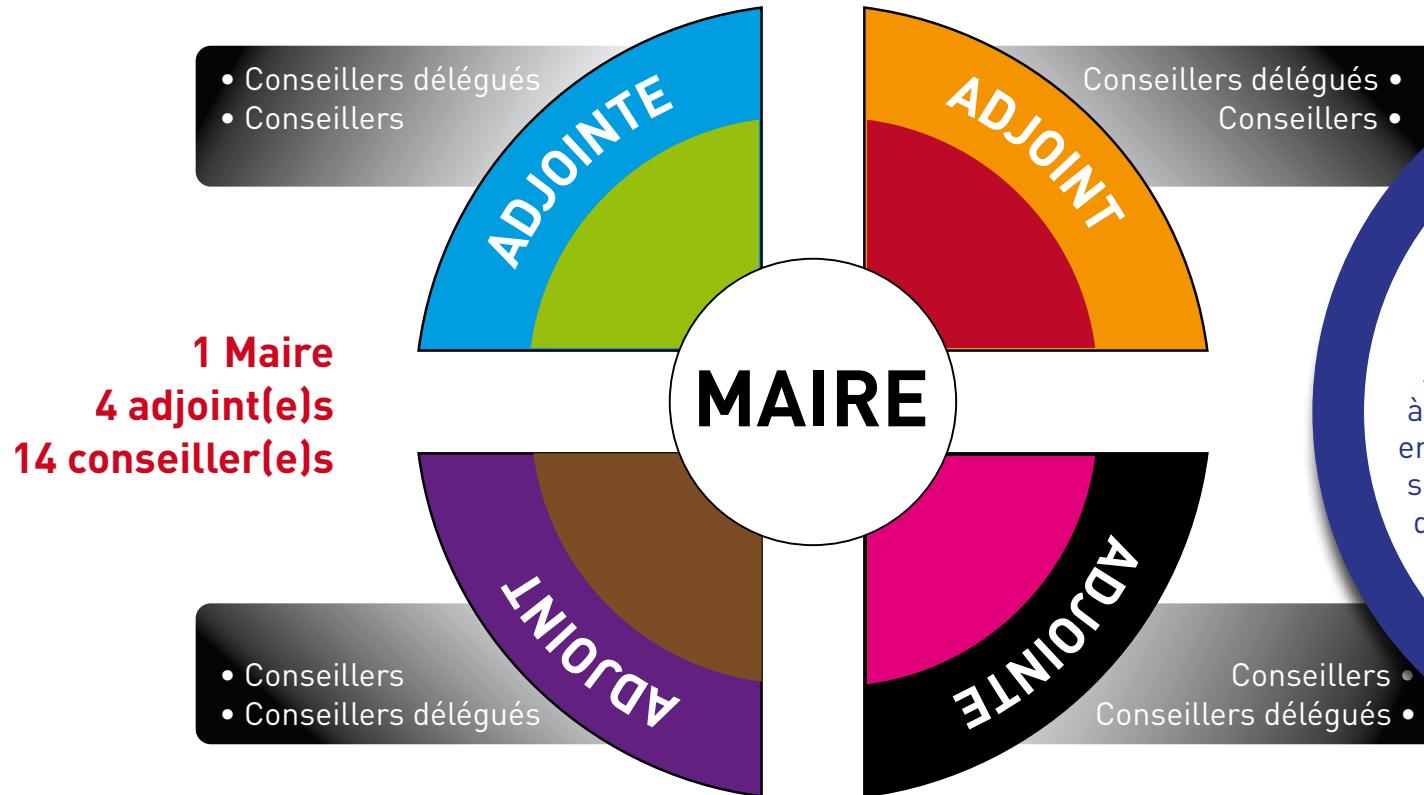


• FINANCES :

Un des enjeux majeurs d'un mandat municipal reste la tenue réaliste, saine, pluriannuelle et consolidée des comptes financiers de la commune, avec un objectif celui de l'efficacité.

- Associer la population aux grands projets d'investissement.
- Mettre en place une démarche de mutualisation des coûts pour les outillages et les matériels avec les communes voisines.
- Travailler dès la première année à une optimisation de la gestion de notre fonction de vendeur de bois en lien avec l'ONF.
- Gérer consciencieusement et rationnellement le patrimoine de la collectivité, en lien avec les structures locales.

Une organisation municipale :



Il est constitué un groupe des «garants» de notre engagement municipal :

Les candidat(e)s de la liste «SAINT JEAN D'ARVEY AVENIR», non-élu(e)s à l'issue du scrutin municipal resteront engagé(e)s au côté de l'équipe. Leur rôle sera d'évaluer chaque année le respect du programme présenté aux électeurs en 2020. Pourront participer à ce travail d'évaluation les Sangerain(e)s intéressé(e)s par cette démarche.

Nous prenons l'engagement suivant :

Le Maire et les Adjoint(e)s ne percevront pas la totalité des montants alloués à la fonction, de manière à indemniser chaque membre du Conseil Municipal en charge d'une délégation.

Un contrat d'engagement entre vous et nous !



A l'heure où « les politiques déçoivent, changent, dérivent... » il nous apparait indiscutable de passer avec vous ce contrat. Sincèrement concernés par cette question éthique qui est essentielle à la confiance, nous prendrons une délibération adoptant ce contrat lors du 1^{er} conseil municipal.

Pour chacun et chacune des membres de cette liste, loin de n'être qu'une parole, ce contrat sera un des premiers actes forts du mandat, au service de la collectivité et respectueux de la fonction d'élu(e) de la République.

Contrat d'engagement des candidats aux élections municipales de la liste « SAINT JEAN D'ARVEY AVENIR »

(Le terme « conseillers municipaux » désigne tous les élus du Conseil, quelle que soit leur fonction)

1) Activité et Présence :

Conseiller(e) municipal(e), je participe avec assiduité aux séances du conseil municipal, aux travaux préparatoires en commissions et aux instances au sein desquelles j'ai été élu ou désigné.

Élu compétent, je me forme pour acquérir les compétences nouvelles utiles à la fonction qui m'est confiée pour œuvrer pour la commune.

Élu de proximité, je participe activement aux manifestations sur la commune.

2) Ecoute et disponibilité :

Les citoyens sont de véritables acteurs de la démocratie locale. Conseiller municipal, je considère la relation avec les administrés dans leur diversité comme un des fondements de mon action. Je m'engage à faire preuve auprès d'eux d'écoute et de disponibilité. Je favorise autant que possible à chaque étape du processus municipal de décision la consultation et la concertation

3) Respect et transparence :

Conseiller(e) municipal(e) je m'engage à respecter les principes de respect, de transparence, d'honneur, d'intégrité, d'impartialité, de courtoisie et d'exemplarité. Je dois pour les décisions à prendre, faire prévaloir l'intérêt public et le bien commun dont je suis en charge. Je dois agir de manière transparente dans l'exercice du mandat qui m'est confié.

4) Moralité :

Conseiller(e) municipal(e), je m'abstiens lors des réunions préparatoires, débats et votes sur toutes les questions, sujets ou dossiers pour lesquels j'ai un intérêt personnel, familial ou professionnel à l'affaire, appliquant les dispositions de l'article L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales.

Conseiller municipal, je m'abstiens de toute participation à l'exécutif d'un organisme sanguinaire, même à but non-lucratif, recevant à titre habituel des subventions de la commune.

5) Engagement de confiance :

Conseiller(e) municipal(e), je veille à la confidentialité des informations qui pourraient-être portées à ma connaissance dans le cadre de mes fonctions. Je m'engage à préserver le caractère confidentiel des informations obtenues dans l'accomplissement de mon mandat et relatives à la situation personnelle ou collective de personnes physiques ou morales.

6) Non cumul des indemnités :

Conseiller(e) municipal(e), si dans le cadre des mandats intercommunaux, je perçois des indemnités complémentaires de celles perçues à Saint-Jean-d'Arvey, je m'engage à réintégrer 50% de ce montant complémentaire dans le budget communal.



- Les élections municipales et communautaires se dérouleront en un seul tour :
- Le dimanche 15 mars 2020 de 8h à 18h en mairie (salle du conseil).
- Tout électeur doit être muni d'un document d'identité (Carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse).
- Saint-Jean-d'Arvey comptant plus de 1000 habitants, le vote doit se faire pour une liste entière, sans annotation, panachage ou rature (le vote serait considéré comme nul).
- En cas d'absence, pensez à faire une procuration, ne perdons pas une voix !

Voilà un projet de mandat que nous espérons le plus complet et le plus transparent; nous nous tenons à disposition pour échanger avec chacun et chacune d'entre vous dans les jours à venir ou par mail :

projetsaintjean2020@gmail.com

- **Réunion publique
à la salle des fêtes
le lundi 9 mars 2020 à 20h**



Ensemble, vers la construction partagée d'un Saint-Jean-d'Arvey tourné vers l'avenir, respectueux, bienveillant et éco-citoyen !

Suivez-nous!

SUR



tapez : Saint Jean d'Arvey Avenir 2020

projetsaintjean2020@gmail.com

La boîte mail est toujours à votre disposition pour réagir, nous contacter, recueillir vos propositions, idées et suggestions !



www.saintjeandarvey-avenir.fr